

# Direction de l'Urbanisme, du Commerce et du Tourisme

\_\_\_\_\_

## **TARIFS 2025**

#### En application de la délibération du Conseil Municipal n° D.2024.11.85

**ETALAGES**: Etalages, chevalets ...(encaissements **annuels**)

a) 1ère zone : par M² et par an : 129.40 €
b) 2ème zone : par M² et par an : 107.60 €
c) 3ème zone : par M² et par an : 80.50 €

### **TERRASSES OUVERTES:** (encaissements **annuels**)

a) 1ère zone : par M² et par an : 66.20 €
b) 2ème zone : par M² et par an : 57.40 €
c) 3ème zone : par M² et par an : 47.60 €

\*Extension de terrasses tarif applicable lors de la mise en place en voie piétonne, pour les extensions du soir et de fin de semaine : par M² pour la période : 115.90 €

\*Extension de terrasses tarif applicable du 1er mai au 30 septembre, pour les extensions du soir et de fin de semaine : par M² pour la période : **77.90** €

#### **TERRASSES FERMEES**: (encaissements annuels)

a) 1ère zone : par M² et par an : 336.30 €
b) 2ème zone : par M² et par an : 279.10 €
c) 3ème zone : par M² et par an : 231.80 €